L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 31 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 31 JANVIER 1850.

IMPOT SUR LES PROPRIÉTÉS RURALES SITUÉES DANS LA PAROISSE D'ORLÉANS.

Un mémoire important a été présenté ou doit être présenté incessamment à la Législature. Les signataires de la pétition demandent une répartition plus équitable de l'impôt. Ils sont domiciliés dans les limites incorporées de la Nlle-Orléans, mais comme leurs propriétés sont situées en dehors de la ville proprement dite, en dehors même des faubourgs, elles peuvent et doivent être considérées comme des biens ruraux. Cependant elles sont frappées d'un impôt égal à celui qui pèse sur les propriétés urbaines.

Est-ce juste ? demandent les pétitionnaires. Nous n'avons ni l'éclairage, ni le pavage, ni la protection des gardes de nuit, et nous payons autant que ceux qui jouissent de ces avantages.

Les auteurs du mémoire ne se plaignent peut-être pas à tort. Il est évident que l'impôt a un but spécial et qu'il doit être plus considérable dans les villes que dans les campagnes, par la raison toute simple que dans celles-là l'administration est plus compliquée et plus coûteuse. Une ville doit être pavée, éclairée, protégée par la police ; les biens ruraux n'exigent pas une pareille sollicitude. Qu'importe d'ailleurs qu'ils soient situés dans les limites incorporées d'une ville ? S'ils ne jouissent pas des priviléges de la cité ils doivent échapper à une partie de l'impôt et supporter un fardeau moins lourd que les propriétés urbaines.

Ceci nous paraît si clair que nous n'essayerons même pas une démonstration. Il ne suffit pas de ranger parmi les propriétés rurales les biens situés en dehors des faubourgs d'une ville et en pleine campagne; il faut aussi les traiter comme telles, autrement ce serait une pure question de mots. Une propriété est rurale de fait du moment qu'elle ne jouit pas du bénéfice de l'administration municipale. Les briqueteries et les sucreries comprises dans les limites incorporées de la Troisième Municipalité seraient peut-être des propriétés urbaines à cause de leur position, mais le sont-elles de fait ? Non, puisqu'elles ne participent à aucun des avantages de la ville.

Il n'y a pas de justice à faire peser, par exemple, sur les plantations de Chef-Menteur et du bas du fleuve une partie des frais d'éclairage et de pavage de la Troisième Municipalité. C'est ce que la Législature elle-même et l'ancienne Cour Suprême ont plus d'une fois décidé, mais le nouveau tribunal d'appel a jugé convenable de méconnaître décrets et décisions et a maintenu le privilége de la Troisième Municipalité. Celle-ci, qui avait abrogé ses ordonnances contre les propriétés rurales le 2 avril 1845, pour se conformer à la loi, les a remises en vigueur le 29 décembre de la même année dans l'espoir que la nouvelle Cour Suprême lui serait propice. Elle l'a été, en effet, et un jugement d'appel a tout d'abord condamné les religieuses du Couvent des Ursulines au paiement de l'impôt municipal.

Les auteurs du mémoire protestent hautement contre cette décision qu'ils trouvent inique. En payant une taxe égale à celle dont sont frappées les propriétés situées dans la ville et les faubourgs, ils devraient au moins jouir des avantages qui motivent l'imposition de cette taxe, mais il n'en est rien. Ils sont obligés d'avoir une police à eux et de construire eux-mêmes leurs chemins.

Voici un fait qui démontre que les auteurs du mémoire ont peut-être raison de se plaindre. Une habitation située dans la paroisse St-Bernard, sur la ligne limitrophe de la paroisse d'Orléans, paie une taxe de paroisse de 1 pour mille, tandis qu'une autre habitation située sur la même ligne, mais dans la paroisse d'Orléans, paie une taxe municipale de 20 pour mille. Pourquoi cette différence ? L'impôt ne devient-il pas inique lorsqu'il est réparti avec aussi peu de mesure et aussi peu d'équité ? Pourquoi une habitation située dans la paroisse St-Bernard et à *deux ou trois milles* seulement de la Nlle-Orléans ne paie-t-elle pas de taxes municipales, tandis qu'une plantation située à Chef-Menteur à *vingt milles* de la ville, est obligée d'en payer ? L'une et l'autre sont exclues des priviléges et des avantages de la ville; l'une et l'autre devraient échapper à la taxe municipale. Est-ce que par hasard le planteur de Chef-Menteur serait obligé de payer une partie des frais d'éclairage et de pavage de la Nlle-Orléans ?

Nous espérons que la Législature prendra en sérieuse considération le mémoire dont nous venons de nous occuper et mettra un terme à l'abus criant qu'il signale.

LES COTONS A LIVERPOOL.

Le télégraphe nous a transmis avant hier une singulière nouvelle apportée par le *Niagara*. Il s'agit d'une erreur de 80,000 balles commise dans les tableaux des courtiers de Liverpool. Ceux-ci auraient découvert le 31 décembre, que le stock reconnu sur la place comptait 80,000 balles de plus qu'on ne pensait.

Notre rédacteur du bulletin commercial, expert dans ces matières, fait observer avec raison que cette prétendue erreur est inexplicable. Autrefois, lorsque le stock s'élevait à la fin de la saison à 600,000 et même à 900,000 balles, le deficit soit en plus soit en moins, après vérification faite, ne dépassait jamais cinq ou dix mille balles. Une pareille différence sur un million est fort minime ; mais que signifie le chiffre énorme qui constituait le surplus du stock à Liverpool le 31 décembre dernier !

Ici, à la Nouvelle-Orléans, sur 1,200,000 balles reçues, la vérification du stock qui a lieu à la fin d'août n'a jamais indiqué une erreur, soit en plus soit en moins, de plus de deux mille cinq cents balles. Il est étonnant que les Anglais aient pu se tromper aussi complètement, surtout dans un moment où le stock se maintient au-dessous de quatre cent mille balles. Une erreur de quatre-vingt mille balles ou de *vingt-cinq pour cent*, n'est-ce que cela ! A-t-elle été commise sans intention ? Le rédacteur de notre bulletin commercial en doute, et bien que nous soyons loin de posséder son expérience, le simple bon sens nous porte aussi à en douter.

Les courtiers de Liverpool voyant la hausse continuer ont voulu sans doute arrêter ce mouvement ascensionnel et ont inventé la monstrueuse erreur en moins de quatre-vingt mille balles dans l'espoir que le marché s'en ressentirait et que les prix tomberaient. Ils ont à moitié réussi. Les détenteurs de Liverpool, apprenant que le stock était beaucoup plus considérable qu'ils ne le pensaient, n'ont pas tenu la main aussi haut qu'ils l'eussent fait dans toute autre circonstance. La hausse a continué mais elle n'a été que d'un huitième de penny tandis qu'elle eût probablement monté à trois-huitièmes sans l'habileté des courtiers-spéculateurs.

LA MALLE.—La malle-poste s'est encore embourbée de l'autre côté de Mobile. En pareil cas nous sommes forcés de livrer à nos abonnés un journal sans nouvelles.

THEATRE D'ORLEANS.—L'opéra de Verdi, qui a eu si beau succès parmi nous, attirera encore aujourd'hui à la salle d'Orléans la foule des soirées précédentes. Interprétée magnifiquement par les artistes de notre troupe lyrique, *Jérusalem* restera dans le répertoire comme une pièce à succès.

M. ADRIEN.—Cet habile prestidigitateur nous quitte pour aller donner quelques représentations à Mobile où il est impatiemment attendu. Il avait eu d'abord l'intention de se fixer pendant quelques jours dans la 2e Municipalité, mais il a dû renoncer à ce projet pour le moment faute d'un local convenable. L'absence de M. Adrien durera quelques semaines et le 27 février il commencera une série de représentations de l'autre côté de la rue du Canal.

LE CHOLERA A ST LANDRY. — Nous voyons dans la *Gazette des Opelousas* que le choléra vient d'éclater à Washington, dans la paroisse St Landry, et qu'il y a déjà fait plusieurs victimes. Plus des deux tiers des personnes atteintes de la maladie ont succombé. Il y a eu dans le village huit décès dans l'espace d'une semaine.

BOURRASQUE—Une violente bourrasque s'est fait sentir il y a une semaine dans la paroisse Ste-Marie. Un grand nombre de petites maisons en bois ont été renversées ainsi que des barrières et des hangars. Une femme ayant été atteinte par une poutre a été assez grièvement blessée et un enfant a eu la jambe cassée.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Baltimore, 28 janvier.

MARCHÉ DE NEW-YORK. — Il y a eu une légère dépression sur le marché au coton aujourd'hui : il ne s'est vendu que 800 balles. La farine est calme, et le porc tend à la baisse ; le maïs vaut 60 à 61 cents. Point de changement dans les prix des provisions. Des ventes de graisse fraîche ont eu lieu à 6 3/4 : on en a pris 3,000 barils. Les prix des mélasses et du café s'améliorent.

DESTITUTION.—Maxwell le collecteur de la Douane de New-York, a été destitué.

INCENDIE A NEW-YORK. — Dans la journée d'hier, le feu s'est déclaré à la savonnerie de Litchfield ; tout l'établissement a été consumé ainsi que trente maisons adjacentes.

INCENDIE A ST-LOUIS.—Le grand moulin à farine de Buckland, à St-Louis, a été consumé dans cette même journée.

INCENDIE A PEORIA.—Dans cette fatale journée il y a eu une troisième incendie. Les imprimeries du *Champion* et du *Register*, à Péoria, Illinois, ont également été la proie des flammes. James Kirkpatrick et J. Picket, éditeurs de ces deux journaux, ont péri dans cet incendie.

PEINTURE.—Nous avons eu le plaisir de voir hier, au Café de la Bourse, deux tableaux peints par un de nos compatriotes, M. A. BAUDIER qui, nous assure-t-on, n'a jamais pris de leçons de dessin. Ces deux tableaux représentent, l'un la Verte Erin sous la figure allégorique d'une jeune fille, l'autre un petit vendeur d'allumettes. Ce dernier est une œuvre d'imagination, conçue sans le secours d'un modèle. Ces deux tableaux soumis à l'appréciation de deux peintres distingués de cette ville ont valu à l'auteur de sincères compliments et de nobles encouragements. Les amateurs de beaux arts feront bien d'aller jeter un coup d'œil sur les toiles de notre compatriote. Quant à M. BAUDIER, nous ne saurions trop l'engager à cultiver un art pour lequel la nature l'a si heureusement doué.

AUX EDITEURS.
DU NOTARIAT.

Le projet de loi présenté par M. C. Dufour fait jeter les hauts cris aux organes du locofocoïsme. Pas n'est besoin de dire pourquoi : cela se comprend aisément.

Dans mon opinion ce projet n'est pas ce qu'il devrait être, n'est pas même, j'en suis sûr, ce que son auteur voudrait qu'il fût. Si je ne me trompe, M. Dufour a rédigé non le meilleur projet possible suivant ses idées, mais celui dont l'adoption présente le plus de chances.

Toute la question se réduit donc à examiner si les dispositions de ce projet sont préférables à la loi actuelle ; et l'affirmative ne me paraît pas douteuse.

Dans l'état actuel des choses, les notaires ne tiennent leurs fonctions que sous le bon plaisir du gouverneur qui peut les déplacer tous les quatre ans.

Or, il est parfaitement absurde que des hommes ayant passé de longues années à se préparer aux difficiles et importantes fonctions du notariat, soient exposés tous les quatre ans, sans motif aucun et par le pur caprice du chef du pouvoir exécutif, à se voir enlever leur titre de notaire et voir ainsi briser leur carrière. Cette perspective seule doit naturellement éloigner les hommes les plus capables, ceux qui seraient susceptibles d'honorer davantage la profession.

Dans les idées du projet, au contraire, la profession serait libre, accessible à tous, à la charge de fournir un cautionnement.

L'amélioration me semble manifeste—et le projet ne laisserait guère rien à désirer si l'on y introduisait, comme on a à ce qu'il paraît l'intention de le faire, une clause portant que nul ne pourra être notaire sans prouver sa capacité—et sa moralité.

De cette façon, les hommes capables embrasseraient sans hésiter une profession à la fois honorable et indépendante, parce qu'elle serait désormais à l'abri des caprices du pouvoir.

Mais pourquoi le cautionnement, dira-t-on?—C'est une garantie contre les fautes que ces fonctionnaires peuvent commettre. Au surplus, on pourrait le supprimer sans beaucoup d'inconvénient je crois. En ce cas, les particuliers s'arrangeraient en confiant leurs affaires à ceux qui paraîtraient leur offrir le plus de garanties matérielles et morales. X.

ANTILLES FRANÇAISES.

Par la goëlette *Heroine*, arrivée hier, nous avons reçu des nouvelles très récentes de la Guadeloupe.

L'influence du gouverneur, colonel Fiéron, a été décisive pour le rétablissement du calme et de l'ordre. Haï mais craint par les jaunes, il lui a suffi de se montrer pour contenir, l'esprit remuant d'une partie de la population. Les meneurs n'en continuent pas moins cependant à fomenter secrètement la discorde et à entretenir l'agitation.

C'est en vain que le gouverneur a essayé de rapprocher les classes ennemies, il a trouvé une âpre rancune et un inflexible orgueil chez les jaunes montagnards. Les mêmes tentatives ont été infructueusement faites par les blancs : c'est en vain qu'ils ont proposé à leurs adversaires de renoncer, en vue des élections, à Schœlcher et à Perrinon, et de nommer de nouveaux candidats professant des opinions libérales.

Les jaunes ont tergiversé et ont fini par déclarer qu'ils n'abandonneraient pas leurs candidats.

Outre les élections générales, les élections municipales allaient avoir lieu. Elles avaient été retardées depuis la promulgation des décrets du gouvernement provisoire, à cause des difficultés qu'offrait l'œuvre du suffrage universel.

Les blancs ont résolu de ne prendre aucune part à ces dernières élections et de refuser les candidatures qui seraient offertes à quelques-uns d'entr'eux.

Les candidats des jaunes auront pour adversaires l'abbé Charbonneau, curé de la Pointe-à-Pitre, qui est soutenu par le clergé et les frères de la doctrine chrétienne, et Alexandre Dumas, le grand romancier français.

MEXIQUE.

Une liasse du *Trait-d'Union*, journal français publié à Mexico, nous a été transmise hier. Nous reproduisons quelques faits intéressans que renferment ces numéros :

—Le docteur Millet accusé d'avoir tenté de produire un mouvement à Matamoros, surpris en flagrant délit d'insurrection, et que beaucoup d'habitans de Tamaulipas considèrent comme attaqué d'aliénation mentale, a été condamné par le juge de district de Nuevo-Leon, Francisco Valdes, à deux années de *presidio*. Cette sentence a été considérée comme trop douce par ceux qui croient à la raison du Dr. Millet, et comme beaucoup trop sévère par ceux qui persistent à le présenter comme atteint de monomanie. Il s'agit, on le voit, dans cette affaire, d'une question d'appréciation médicale sur laquelle il serait imprudent de se prononcer à distance.

—Le Souverain Congrès a décrété que le port de l'Ile de Carmen serait désormais fermé au commerce étranger, et ne serait plus ouvert qu'au commerce de cabotage. Cette décision, dont la connaissance est importante pour le commerce de l'extérieur, sera mise en application dans les 30 jours à partir du 26 décembre, pour les navires venant des ports de l'Amérique du Nord, et dans les cinquante jours, à partir de la même date, pour les navires qui viennent des ports d'Europe ou de tout autre point.

—D. Manuel G. Cosio, gouverneur de Zacatecas, dont le nom a été mêlé aux difficultés récemment survenues dans cet Etat, vient de mourir dans l'Hacienda del Pabellon; le congrès, faisant, en cette occasion, preuve d'un noble oubli, a autorisé le [illegible] tenant gouverneur à prendre, sur les revenus publics, les fonds nécessaires à la translation des restes de l'ancien gouverneur et à ses obsèques dans la capitale.

—Lundi dernier, a eu lieu les funérailles de M. Peña y Peña, avec toute la pompe et la solennité convenables. Un magnifique catafalque avait été dressé dans la nef principale de la cathédrale; toute la milice et les troupes présentes dans la capitale assistaient à la cérémonie que rendait plus imposante encore le concours immense des autorités et d'un grand nombre de citoyens.

—On craignait aux dernières dates, l'invasion du choléra à Guadalajara, car il avait fait son apparition à Tepatitlan, où il avait déjà fait plusieurs victimes.

L'épidémie a disparu de Mazatlan où, le 24 décembre, il n'avait été constaté aucun cas depuis plus de huit jours.

Nous sommes sans nouvelles à cet égard de Tampico, mais la petite vérole s'est déclarée avec violence dans l'Etat de Tamaulipas; on désigne, comme spécialement soumis à ses ravages, San Fernando et Soto la Marina.

—Les journaux de Tamaulipas s'occupent beaucoup de la navigation du fleuve Tamesi, et de l'ouverture d'un chemin qui serait praticable pour les voitures, de ce fleuve à San Luis. Le gouvernement de l'Etat, lui-même, a adressé, à cet effet, une pétition au gouvernement central, pour lui demander des secours pour la réalisation ou tout au moins la facilité des travaux nécessaires. Les avantages de ce projet sont de la dernière évidence, et dans tout autre pays que le Mexique, l'industrie privée s'en emparerait avidement à son grand profit comme à celui de la République.

—Poursuivant sa mission dictatoriale, le gouverneur Jauregui vient de décréter la suppression de la Garde Nationale, qu'il déclare inutile à l'Etat et préjudiciable aux intérêts des artisans. Voilà au moins un gouverneur qui va droit et promptement à son but: ces abus, heureusement auront un terme. L'ex-gouverneur Mesa a tout récemment publié un manifeste dans lequel il démontre clairement que le congrès et le gouverneur actuel de Queretaro ont agi d'une manière inconstitutionnelle; c'est aussi là ce qu'a déclaré M. le ministre des relations dans le Sénat fédéral. M. Jauregui risque donc fort d'être arrêté tout court dans sa marche rapide et désordonnée.

Chronique Locale.

IRE COUR DE DISTRICT.—L'affaire de l'Etat vs. Llorente, McConnell, Marie et Engle, accusés d'assaut et batterie et de faux emprisonnement, devait être plaidée aujourd'hui devant cette Cour; mais l'absence de M. McConnell, ainsi que celle de plusieurs témoins et avocats, a fait prendre la résolution de remettre l'affaire à une autre époque.

—Patrick Carr et Mary Carr ont été arrêtés hier dans la 1re municipalité, sous accusation de vol.

Un individu suspect a été arrêté hier dans la première municipalité, sous prévention de vagabondage. Conduit au corps de garde on l'a fouillé et on a trouvé sur lui environ $100 en fausse monnaie. Il a été envoyé devant la 1re Cour de District.

Le recorder Génois a envoyé hier en prison un membre de l'innombrable famille des John Smith, pour avoir volé la clé de la maison de l'hôpital.

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'un Médecin.
LE COLLIER DE LA REINE.

La comtesse fit à Oliva le signe convenu pour qu'elle descendît le soir.

Toute joyeuse après avoir reçu cette communication officielle, Oliva rentra dans sa chambre; Jeanne reprit ses méditations.

Briser l'instrument quand il ne peut plus servir, c'est l'habitude de tous les gens d'intrigue; seulement, la plupart échouent, soit en brisant cet instrument de manière à lui faire pousser un gémissement qui trahit le secret, soit en le brisant assez incomplètement pour qu'il puisse servir à d'autres.

Jeanne pensa que la petite Oliva, tout au plaisir de vivre, ne se laisserait pas briser comme il le faudrait, sans pousser une plainte.

Il était nécessaire d'imaginer pour elle une fable qui la décidât à fuir; une autre qui lui permît de fuir très volontiers.

Les difficultés surgissaient à chaque pas; mais certains esprits trouvent à résoudre les difficultés autant de plaisir que certains autres à fouler des roses.

Oliva, si fort charmée qu'elle fût de la société de sa nouvelle amie, n'était charmée que relativement, c'est à dire qu'entrevoyant cette liaison au travers des vitres de sa prison, elle la trouvait délicieuse. Mais la sincère Nicole ne dissimulait pas à son amie qu'elle eût mieux aimé le grand jour, les promenades au soleil, toutes les réalités enfin de la vie, que ces promenades nocturnes et cette fictive royauté.

Les à peu près de la vie, c'étaient Jeanne, ses caresses et son intimité ; la réalité de la vie, c'étaient de l'argent et Beausire.

Jeanne, qui avait étudié à fond cette théorie, se promit de l'appliquer à la première occasion.

En se résumant, elle donna pour thème à son entretien avec Nicole la nécessité de faire disparaître absolument la preuve des supercheries criminelles commises dans le parc de Versailles.

La nuit vint, Oliva descendit. Jeanne l'attendait à la porte.

Toutes deux remontant la rue Saint-Claude jusqu'au boulevard désert, allèrent gagner leur voiture, qui, pour mieux les laisser causer, marchait au pas dans le chemin qui va circulairement à Vincennes.

Nicole, bien déguisée dans une robe simple et sous une ample calèche, Jeanne vêtue en grisette, nul ne les pouvait reconnaître. Il eût fallu d'ailleurs pour cela plonger dans le carrosse, et la police seule avait ce droit. Rien n'avait encore donné l'éveil à la police.

En outre, cette voiture, au lieu d'être un carrosse uni, portait sur ses panneaux les armes de Valois, respectables sentinelles dont aucune violence d'agent n'aurait osé forcer la consigne.

Oliva commença par couvrir de baisers Jeanne, qui les lui rendit avec usure.

—Oh ! que je me suis ennuyée, s'écria Oliva, je vous cherchais, je vous invoquais.

—Impossible, mon amie, de vous venir voir, j'eusse couru alors et vous eusse fait courir un trop grand danger.

—Comment cela, dit Nicole étonnée.

—Un danger terrible, chère petite, et dont je frémis encore.

—Oh ! contez cela bien vite !

—Vous savez que vous avez ici beaucoup d'ennui.

—Oui, hélas !

—Et que pour vous distraire vous aviez désiré sortir.

—Ce à quoi vous m'avez aidée si amicalement.

—Vous savez aussi que je vous avais parlé de cet officier de gobelet, un peu fou, mais très aimable, qui est amoureux de la reine, à qui vous ressemblez un peu.

—Oui, je le sais.

—J'ai eu la faiblesse de vous proposer un divertissement innocent qui consistait à nous amuser du pauvre garçon, et à le mystifier en lui faisant croire à un caprice de la reine pour lui.

—Hélas ! soupira Oliva.

—Je ne vous rappellerai pas les deux premières promenades que nous fîmes la nuit, dans le jardin de Versailles, en compagnie de ce pauvre garçon.

Oliva soupira encore.

—De ces deux nuits pendant lesquelles vous avez si bien joué votre petit rôle, que notre amant a pris la chose au sérieux.

—C'était peut-être mal, dit Oliva bien bas; car, en effet, nous le trompions, et il ne le mérite pas; c'est un bien charmant cavalier.

—N'est-ce pas ?

—Oh ! oui.

—Mais attendez, le mal n'est pas encore là. Lui avoir donné une rose, vous être laissé appeler Majesté, avoir donné vos mains à baiser, ce sont là des espiègleries.... Mais.... ma petite Oliva, il paraît que ce n'est pas tout.

Oliva rougit si fort que, sans la nuit profonde, Jeanne eût été forcée de s'en apercevoir. Il est vrai qu'en femme d'esprit elle regardait le chemin et non pas sa compagne.

—Comment.... balbutia Nicole. En quoi... n'est-ce pas tout ?

—Il y a eu une troisième entrevue, dit Jeanne.

—Oui, fit Oliva hésitant, vous le savez, puisque vous y étiez.

—Pardon, chère amie, j'étais, comme toujours, à distance, guettant ou faisant semblant de guetter pour donner plus de vérité à votre rôle. Je n'ai donc pas vu ni entendu ce qui s'est passé dans cette grotte. Je ne sais que ce que vous m'en avez raconté. Or, vous m'avez raconté, en revenant, que vous vous étiez promenés, que vous aviez causé, que les roses et les mains baisées avaient continué leur jeu. Moi, je crois tout ce qu'on me dit, chère petite.

—Eh bien !.... fit en tremblant Oliva.

—Eh bien ! ma toute aimable, il paraît que notre fou en dit plus que la prétendue reine ne lui en a accordé.

—Quoi ?

—Il paraît, qu'enivré, étourdi, éperdu, il s'est vanté d'avoir obtenu de la reine une preuve irrécusable d'amour partagé. Ce pauvre diable est fou, décidément.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Oliva.

—Il est fou, d'abord parce qu'il ment, n'est-ce pas ? dit Jeanne.

—Certes.... balbutia Oliva.

—Vous n'eussiez pas, ma chère petite, voulu vous exposer à un danger aussi terrible, sans me le dire.

Oliva frissonna de la tête aux pieds.

—Quelle apparence, continua la terrible amie, que vous, qui aimez M. Beausire, et qui m'avez pour compagne ; que vous, qui êtes courtisée par M. le comte de Cagliostro, et qui refusez ses soins, vous ayez été, par caprice, donner à ce fou le droit.... de.... dire ?.... Non, il a perdu la tête, je n'en démords pas.

—Enfin, s'écria Nicole, quel danger ? Voyons !

—Le voici. Nous avons affaire à un fou, c'est à dire à un homme qui ne craint rien et qui ne ménage rien. Tant qu'il ne s'agissait que d'une rose donnée, que d'une main baisée, rien à dire; une reine a des roses dans son parc, elle a des mains à la disposition de tous ses sujets; mais, s'il était vrai qu'à la troisième entrevue.... Ah ! ma chère enfant, je ne ris plus depuis que j'ai cette idée là.

Oliva sentit ses dents se serrer de peur.

—Qu'arrivera-t-il donc, ma bonne amie? demanda-t-elle.

—Il arrivera d'abord, que vous n'êtes pas la reine, que je sache, du moins.

—Non.

—Et que, ayant usurpé la qualité de Sa Majesté pour commettre une.... légèreté de ce genre....

—Eh bien !

—Eh bien, cela s'appelle lèse-Majesté. On mène les gens bien loin avec ce mot-là.

Oliva cacha son visage dans ses mains.

—Après tout, continua Jeanne, comme vous n'avez pas fait ce dont il se vante, vous en serez quitte pour le prouver. Les deux légèretés précédentes seront punies de deux à quatre années de prison, et du bannissement.

—Prison ! bannissement ! s'écria Oliva effarée.

—Ce n'est pas irréparable ; mais moi je vais toujours prendre mes précautions et me mettre à l'abri.

—Vous seriez inquiétée aussi ?

—Parbleu ! Est-ce qu'il ne me dénoncera pas tout de suite, cet insensé ? Ah ! ma pauvre Oliva ! c'est une mystification qui nous aura coûté cher.

Oliva se mit à fondre en larmes.

—Et moi, moi, dit-elle, qui ne puis jamais rester un moment tranquille ! Oh ! esprit enragé ! Oh ! démon ! Je suis possédée, voyez-vous. Après ce malheur, j'en irai encore chercher un autre.

—Ne vous désespérez pas, tâchez seulement d'éviter l'éclat.

—Oh ! comme je vais me renfermer chez mon protecteur. Si j'allais tout lui avouer ?

—Jolie idée ! Un homme qui vous élève à la brochette, en vous dissimulant son amour ; un homme qui n'attend qu'un mot de vous pour vous adorer, et auquel vous irez dire que vous avez commis cette imprudence avec un autre. Je dis imprudence, notez bien cela ; sans compter ce qu'il soupçonnera.

—Mon Dieu ! vous avez raison.

—Il y a plus : le bruit de cela va se répandre, la recherche des magistrats éveillera les scrupules de votre protecteur. Qui sait si, pour se mettre bien en cour, il ne vous livrera pas ?

—Oh !

—Admettons qu'il vous chasse purement et simplement, que deviendrez-vous ?

—Je sais que je suis perdue.

—Et M. Beausire, quand il apprendra, cela, dit lentement Jeanne, en étudiant l'effet de ce dernier coup.

Oliva bondit. D'un coup violent elle démolit tout l'édifice de sa coiffure.

—Il me tuera. Oh ! non, murmura-t-elle, je me tuerai moi-même.

Puis, se tournant vers Jeanne.

—Vous ne pouvez pas me sauver, dit-elle avec désespoir, non, puisque vous êtes perdue vous-même.

—J'ai, répliqua Jeanne, au fond de la Picardie, un petit coin de terre, une ferme. Si l'on pouvait, sans être vue, gagner ce refuge avant l'éclat, peut-être resterait-il une chance ?

—Mais ce fou, il vous connaît, il vous trouvera toujours bien.

—Oh ! vous partie, vous cachée, vous introuvable, je ne craindrais plus le fou. Je lui dirais tout haut : Vous êtes un insensé d'avancer de pareilles choses, prouvez-les : ce qui lui serait impossible; et tout bas je lui dirais: Vous êtes un lâche !

—Je partirai quand et comme il vous plaira, dit Oliva.

—Je crois que c'est sage, répliqua Jeanne.

—Faut-il partir tout de suite ?

—Non, attendez que j'aie préparé toutes choses pour le succès. Cachez-vous, ne vous montrez pas, même à moi. Déguisez-vous même en regardant dans votre miroir.

—Oui, oui, comptez sur moi, chère amie.

—Et, pour commencer, rentrons; nous n'avons plus rien à nous dire.

—Rentrons. Combien vous faut-il de temps pour vos préparatifs.

—Je ne sais; mais faites attention à une chose : d'ici au jour de votre départ, je ne me montrerai pas à ma fenêtre. Si vous m'y voyez, comptez que ce sera pour le jour même, et tenez-vous prête.

—Oui, merci, ma bonne amie.

Elles retournèrent lentement vers la rue Saint-Claude, Oliva n'osant plus parler à Jeanne, Jeanne songeant trop profondément pour parler à Oliva.

En arrivant, elles s'embrassèrent; Oliva demanda humblement pardon à son amie de tout ce qu'elle avait causé de malheurs avec son étourderie.

—Je suis femme, répliqua madame de La Mothe, en parodiant le poète latin, et toute faiblesse de femme m'est familière.

ALEXANDRE DUMAS.
(A continuer.)

Vente d'Esclaves dans la ville de Lafayette.

☞ On nous prie d'appeler l'attention du public sur la vente à longs termes des esclaves appartenant à la succession de B. Saulet, qui sera faite aujourd'hui, à midi, par N. Vignié, dans la ville de Lafayette, encoignure des rues Philippa et Rousseau, à un ilet de la rue Jackson, où les dits esclaves pourront être examinés demain à neuf heures.

☞ Nous appelons l'attention du public sur une vente d'esclaves provenant d'une succession, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à l'Arcade de Banks, par le ministère de J A Beard, encanteur.

Vente par colis de Marchandises Sèches.

☞ Nous appelons l'attention des marchands de la ville et de la campagne à la vente de marchandises de saison qui aura lieu aujourd'hui, chez F. H. Petitpain, encanteur, No 8. rue du Canal.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI SOIR, 30 JANVIER 1850.

Les prix élevés demandés par les détenteurs restreignent les transactions de coton. Les ventes de la journée n'ont été que de 2,500 balles prises principalement pour le Nord.

600 boucauts de sucre et 600 barils de mélasse ont été vendus aujourd'hui, le premier de ces articles aux anciens cours et le deuxième de 18½ à 19 cts le gallon pour les lots de prime à choix.

Le marché à la farine est plat et la demande pour l'exportation nulle. Quelques parties de maïs ont été faites de 47 à 50 cts le boisseau.

Les provisions sont à peu près les mêmes—Mess porc au détail $9 75 à $10. La graisse est toujours en demande.

Le change n'a pas varié.

Le fret est plat.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Ionian, Randlet, pr Boston.
Niagara, Smith, pr Liverpool.
Beatrice, Rogers, pr Boston.
Tennessee, Cook, pr New York.
Goelette Joon Castner, Somers, pr Baltimore.
Mary Augusta, Watts, Savannah.
Powhattan, Caro, pr Pensacole.
Brick Lydia Farnum, McIntyre, pr New-York.

—ARRIVÉS.—

Navire Memphis, Bunker, de New York.
Ossipee, Tolford, de Portland (Me)
Superior, Bear, de Londonderry.
Charlotte Lord, Gray, de Breme.
Sesostris, David, de Glasgow.
Barque Brooun, Drysdale, de Londres.
Peruvian, de la Pointe.
Delia Chapin, McNear, de Bordeaux.
Goelette Havana, Symmes, de Chagres.

—STEAMERS.—

Nec Plus Ultra, Robinson, de St Louis.
Tennessee, Lee, de Nashville.
Monroe, Johnson, de st Martinville.
Mondiana, Larose, de la Balize.
Monterey, Withenburg, de Jefferson.
Ann S Crocker, Wright, de Logansport (Ark)
Tribune, Paxon, de Wabash River.
Yorktown, Haldeman, de Cincinnati.
Storm, Moore, de Camden.
Rockaway, Davis, de Shreveport.
Hope, Turgeon, de Donaldsonville.
F M Streck Streck, de Lafourche.
Oregon, Montgomery, de Louisville.
G W Kendall, Horton, de Pittsburg.
Mohawk, Birch, de Louisville.
Lieut Maury Steene, de White River.

Au bas du fleuve et montant :

Navire Agnes, barque Henrietta, 8 navires, 2 barques, 2 bricks et plusieurs goelettes—noms inconnus.

Chargement de la barque Delia Chapin, venant de Bordeaux.

40 barriques vin J Rosenham—20 do do F Fuentes & Co—10 demi, 40 quarts pipes et 20 barils eau de vie R Cabusac—54 demi barriques vin Boyer frères—2 barriques vin Jas Magee—60 do do Lamain & Sylvestre—168 do et 100 do, 397 caisses do, 5 caisse et 22 quarts pipes eau de vie, 12 balles bouchons 60 colis marchandises à ordre—113 barriques et 60 demi do vin Thos Pinet & Co—60 barriques, 74 demi do vin, 60 barils do, 16 quarts pipes eau de vie W F Vredenburgh & Co—32 demi barriques vin Lapenne & Ferce—5 quarts pipes eau de vie C Coutin—5 barriques et 30 demi do vin, 5 quarts pipes eau de vie, 31 colis marchandises Loreilhe & Co—20 quarts pipes eau de vie, 20 barriques et 46 barils vin, 40½ caisses vin B Talamon—20 barriques et 8 caisses do F Seignoret & Co—29 barriques vin, 58 quarts pipes eau de vie A Molier—6 barriques vin O Bigourdan—6 do do Geo Green & Bro—12 barils eau de vie J Cazeaux—2 do do, 120 barriques vin, 5 demi do do Lanneau—10 barils eau de vie, 54 caisses vin, 60 barriques vin X Lambert—48 do do, 22 barils do J Garnier frères—40 barriques vin, 26 barils et caisses marchandises J Fisse—222 caisses vin, 32 barriques do V & E Maignan—11 caisses chapeaux J Levois—40 barriques & 200 caisses vin, 13 demi et 17 quarts pipes eau de vie J & J Tardos—107 barils vin Warnecken & Kirchhoff—200 barriques et 38 demi do vin, 79 barils et 1102 caisses do G M Lucas—2 caisses marchandises J Auguste—230 do do 41 barils & 4 caisses do V Barret.

17 passagers d'entrepont.

LIGNE DE CUNARD.

D'ANGLETERRE.
Europa, pour New-York..........le 26 Janvier
D'AMERIQUE.
Europa, de New-York..........le 20 Février

RECU par le navire Delia Chapin, arrivé le 30 janvier de Bordeaux :
50 barriques vin rouge.
4 caisses champignons secs.
6 barils et deux damejeannes marrons.
20 caisses de 12 flacons prunes sèches.
3 do de 12 flacons fruits au jus.
2 do de 24 demi flacons fruits à l'eau de vie.
4 quarts de caisse prunes sèches.
2 caisses pommes, fruits verts.
100 grandes boites champignons.
50 demi boites do
100 grandes boites cèpes à l'huile.
50 demi boites do
En Magasin :
50 meules fromage de gruyere.
50 douzaines têtes de mort.
300 saucissons de Lyon.
30 barils vinaigre français.
20 barils vin blanc.
Sardines en boites de toutes grandeurs.
Pâtés truffés de foie gras, de perdreaux, d'alouettes, de bécasses, &c, de toutes grandeurs.
50 mille bouchons.
Et un assortiment complet pour les familles, à vendre par JEAN FISSE,
31jv Encoig. Royale et St Pierre.

A vendre pour cause de départ.
L'ETABLISSEMENT de marchand de café de L. Moret. Pour les conditions, s'adresser au marché ou rue Madison, 27.
On sait qu'il y a une cafetière en argent d'une valeur notable. et que l'établissement est dans sa plus grande prospérité. 31 jan—10

A LOUER—Le beau magasin No 68, rue des Magasins. Possession en sera donnée le 1er février.
H A NORCROSS & CO,
31jv— En liquidation

A VENDRE—En débarquement du navire Herald, de Glasgow :
2 puncheons whiskey de Campbelton, par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31 janv—1m 35, rue Natchez.

EN débarquement du navire Henriette, venant de Bordeaux,
300 barriques vin rouge diverses qualités; 1,000 caisses vin rouge diverses qualités, à vendre par
P. LONGIE,
31jv 47, rue Vieille Levée

EN débarquement du navire Delia Chapin, de Bordeaux,
50 barriques vin rouge St-Estèphe;
50 do do Haut-Talance;
50 do do Lesparre;
60 demi-barriques Haut-Sauterne.
THOMAS PINET & CO,
31jv 123, rue Royale

$10 de Récompense.
MARIE AMELIE, négresse claire, d'une figure agréable, parlant français et anglais, taille d'environ cinq pieds, svelte, ayant les oreilles percées, yeux égarés, nez épaté, bouche moyenne, lèvres minces, ayant la marque d'un coup de baleine sur le côté de l'œil gauche, vêtue d'une robe à branchage blanc, shall bourre de soie à bordure rouge; lorsqu'elle est partie, elle avait à l'oreille gauche une petite boucle d'oreille en grenat montée sur or.
Elle est vue très souvent aux enterrements, aux chars de Pontchartrain et de la rue Baronne, marché Poydras et à celui aux légumes de la Première Municipalité.
La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la ramènera au No. 161, rue de Chartres, ou à une des geôles. 30 jan—☞

VIN DE BORDEAUX—Reçu par le navire Bengal, de Bordeaux,
20 barriques St-Estèphe 1846,
20 do do do,
A vendre de la Levée par
DUNTZE & IKEN,
31 janv Enc. Royale et Conti.

AVIS AU PUBLIC.
SIGNOR VITO VITI, revenu depuis peu de jours d'Europe, [illegible] vente publique un magnifique assortiment d'articles de fantaisie, se composant [illegible] que, vases statuaires, urnes, [illegible] tres articles en albâtre :
Groupes, figures, bustes, fontaines, vases de tombeaux, le tout en marbre. PAPIER MACHE de Birmingham et Sheffield, tables, portefeuilles, pupitres, chaises, écrans, et une grande variété d'autres articles.
Articles du Japon, boites, douches patentées, etc.
PORCELAINE FRANCAISE, services à déjeuner, dîner, dessert, thé, vases à fleurs, candélabres à figures, etc.
BRONZE; groupes, figurines, lampes, etc.
Verrerie de Bohême de tous genres. Tableaux et une grande variété d'articles qui plairont aux dames et messieurs de cette ville.
Les colis véritables seront ouverts en cette ville.
☞ Attendu que quelques personnes se sont présentées comme les agents du soussigné, et que comme tels ils ont obtenu des marchandises qui leur étaient destinées, signor VITO VITI informe le public que les individus qui se présenteraient en cette qualité ne méritent aucune confiance et que toutes marchandises qui lui sont adressées ne doivent point être délivrées aux personnes qui n'auraient pas d'autorisation écrite [illegible]. Le soussigné ne reconnaît non plus aucune parenté européenne en Amérique pour des raisons toutes particulières.
30 janv—3f VITO VITI.

CUISINIERE CREOLE à vendre, agée de 28 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, avec ses deux enfans agés de 5 et 2 ans, pleinement garantie contre les vices et maladies prévus par la loi.
L'attention des planteurs est appelée sur les dits esclaves. S'adresser au No 9, rue Bienville. 30 j

VERRERIE, FAYENCE, PORCELAINE, CANDELABRES, JARRES A EAU, etc.
JEAN COULON prévient ses amis et le public en général qu'il continue toujours le même genre d'affaires **rue St-Philippe No 24, et rue Vieille Levee, No 159**, et qu'il vendra à des prix modérés. JEAN COULON.
30 janv—3f

BONS DE LA MUNICIPALITE NO. 3, à vendre en sommes convenables aux acheteurs par
PIERRE POUTZ,
29 janv 93, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Arendal, capt. Eyde, de Bordeaux,
12 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 1844;
2 do do grand vin Ch. Haut Brion;
25 barils vin blanc Haut Sauterne, et à vendre par B TALAMON,
30jv 182—186, rue Royale

EN magasin et à vendre :
55 barriques vin ordinaire, Pauillac & St-Estèphe Médoc;
10 barriques vin rouge vieux Chateau Citron, 1844
25 do do do Ch. St-Corbian 1841
6 do do do Milon Pauillac 1844
3 do do do grand vin Ch. Léoville
150 barils vin blanc Haut Sauterne;
500 caisses vin rouge vieux, différentes marques;
150 do vin blanc Haut Sauterne;
125,000 bouchons fins reguliers, de 18 lignes en sacs de 500.
80,000 bouchons fins pointus, en sacs de 1,000;
25 caisses prunes sèches de différentes grandeurs;
Capres, olives, cornichons, anchois, huile d'olive; eau de fleurs d'oranger; kirsch et absinthe en sec; sardines en 1/2 boites, liqueurs, Bockens bit rs, Muscat, &c, &c, par B. TALAMON,
30jv 182—186, rue Royale

EAU DE VIE en magasin et à vendre :
15/8 et 10/4 Hy. Sutton, vieux cognac 1800, 1re preuve.
50/4 pipes do do do 1831
40/4 do Marbellon do do 1835
15/2 et 30/4 pipes J J Dupuy cognac, de preuve, Par B.TALAMON,
30jv 182—186, rue Royale

SUCRE—102 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick P Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30jv 26, Vieille Levee.

MIEL—18 barriques et barils miel de Cuba, en déchargement du brick P.Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
30jv 26, Vieille Levée.

MAQUEREAUX—50 barillets No 1, & 2, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

SAUMONS—40 barillets No 1, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

BEURRE—15 barillets beurre de Goshen, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

SALERATUS—75 barriques et barils, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

THE—300 colis thé frais, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

CLOUX—500 barillets, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

PIMENTS—30 sacs, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

MORUE—50 caisses, à vendre par
H. H. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins

VIN DE MALAGA—75 barils vin doux et sec, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

EAU-DE-VIE—25 demi pipes, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
30 janv En liquidation, 68, rue des Magasins.

A VENDRE en débarquement du navire Herald, de Glasgow—2 puncheons vieux whiskey, qualité supérieure, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
30 jan No. 35 rue Natchez

VIN DE BOURGOGNE—20 caisses vieux vin de Bourgogne, marque Chambertin, à vendre par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
30 jan No. 35 rue Natchez

BOUCHONS—25 bouchons à soda et ordinaires, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
30 jan No 35 rue Natchez

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE—107 balles en débarquement du brick Titi, de Vuelta de Abajo, à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
30 jan 28, rue Commune

CIGARRES DE LA HAVANE—Un grand assortiment de plusieurs marques très recherchées toujours à vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
30 jan 28, rue Commune

VIN DE XERES en barils de 6, 18 et 33 gallons, chaque, 50 barriques do, en débarquement du trois mats Timoléon, à vendre par
Fco. PUIG & PUIG,
30 jan 28, rue Commune

DANS les magasins de la Douane, et à vendre par le soussigné.
42 paniers de champagne.
50 do kirsch Suisse, de la marque Pernod, ayant droit au drawback. HENRY NOEL,
29jan 103, rue Royale.

Vente au prix coûtant, sans réserve.
MESSIEURS E. VALMONT & Co, étant sur le point de liquider leur magasin, rue du Canal, No. 50, offriront pendant le mois courant, tous leurs marchandises au prix coûtant exact. Leurs soieries, lainages, broderies, dentelles, mousselines, organdis, toiles d'Irlande pour chemises, toile française pour draps;—tout est mis au prix de facture et sera vendu au comptant et sans déduction.
E. VALMONT & Co,
50, rue du Canal, entre les rues Chartres et l'allée de la Poste
29jan☞

VENANT d'arriver par le navire Bengal, de Bordeaux.—28 huitièmes pipes cognac La Rochelle, 4e preuve 500 caisses St-Estèphe Médoc, 18 demi-barriques vin rouge, 72 barriques vin St-Caprais, 9 barils Haut-Barsac, 20 barriques vin rouge Queyries, 20 do do St-Emilion, 60 do 1re Cote de Bourg, 60 do Montferrand, 200 caisses vin de Barsac, 200 caisses St-Julien, 15 caisses sardines, 10 do absinthe, 3 do contenant 24 douzaines peau de veau, à vendre par
FDO DE FUENTES & CO.,
29 janv 22, Vieille Levée.

TABAC DE LA HAVANE — Venant d'arriver par le brick Titi, de la Havane : 90 balles tabac en feuilles, à vendre par
FDO DE FUENTES & CO.,
29 janv 22, Vieille Levée.

CIRE D'ABEILLES—4 balles cire blanche d'Abeilles, de la Havane, à vendre par
FDO DE FUENTES & CO.,
29 janv 22, Vieille Levée.

CANNES A SUCRE.—Venant d'arriver de Tampico, par la barque Marie : 4,000 cannes à sucre, à vendre par
FDO DE FUENTES & CO.,
29 janv 22, Vieille Levée.

ORSEILLE en pâte; blue do soluble; carmins do; cire de toute qualité; pains à cacheter do; aréomatus, saccharomatus, &c., &c, à bord du Statesman, arrivé depuis deux jours, à vendre par H. BONNABEL, Encoignure
29janv Natchez et Tchoupitoulas.

VERRERIE DE TOUTE ESPECE—Un nouvel assortiment reçu de l'Ouest, du Nord et de France, à vendre par
H. BONNABEL, Droguiste,
29jan 37, rue Tchoupitoulas.

CHAUX—Chargement des bricks Abaco, Palo Alto, Geo. E. Prescott et Argo, en déchargement, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins et 11, Magasins Rouges.
29 janv

BLANC DE BALEINE—100 caisses 6 à la livre Gross et Dietrick, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des
29 jan Magasins et 11, Magasins Rouges.

HUILE DE PALMA CHRISTI—10 barriques en déchargement et 10 barriques en magasin, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 98, rue
29 jan des Magasins et 11, Magasins Rouges.

PLATRE—200 barils Newark & Rosendale, 100 do Croton, en déchargement et 100 barils diverses marques à arriver, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des
29 jan Magasins et 11, Magasins Rouges.

COTONS ECRUS—60 balles cotons écrus 4/4, Cabot, Portland, Globe, Vernon, à vendre par
DUFOUR, DURAND & Co,
29jan 95, Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—52,500 cigares regalias, en déchargement du brick Titi, de la Havane, à vendre par J M CABALLERO,
29jan 32, Vieille Levée.

CIGARES—Un grand assortiment des meilleurs cigares de la Havane, à vendre par
J M CABALLERO,
29jan 32, Vieille Levée.

BOUCHONS—300 m. bouchons à bière, 1re qualité, à vendre par P. CUSACHS,
29jan Encoig. St-Philippe & Condé

BOUTEILLES—5 grosses grandes bouteilles pour bière.
10 grosses petites bouteilles pour ale, à vendre par P. CUSACHS,
29jan Encoignure Condé et St-Philippe

MIEL—10 barils miel d'abeille, à vendre par
P. CUSACHS,
29janv Encoignure Condé et St Philippe

NOIR ANIMAL—60 barils noir animal, venant d'arriver, à vendre par.
P. CUSACHS,
29jan Encoig. Condé et St-Philippe

VINS—4 1/4 de pipes vieux vin de Madère.
5 1/4 do do de Sherry.
26 boites d'une douzaine vieux vin Sherry, 1827, à vendre par P. CUSACHS,
29jan Encoig. Condé et St-Philippe

CHANGE SUR PARIS—Traites à soixante jours de vue, en somme à la convenance des acheteurs, et à vendre par
J.P. BERCIER & Co,
7 déc 54, Vieille Levée

MAYORK—6 pipes Mayork, en magasin et à vendre par A. DELAMARE.

☞MM. A. B. ROMAN, J. L. WIBRAY, DOMINIQUE [illegible], Seront soumis à la prochaine [illegible] de trois directeurs de la Banque des Citoyens [illegible]
24 jan—☞ [illegible]

Banque de l'Etat de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1850.
AVIS est par le présent donné aux Actionnaires de cette Banque, que l'élection annuelle des Directeurs aura lieu à la Banque lundi 11 février prochain, de dix heures A. M. à 2 heures P. M.
RICHARD RELF,
29jan—29,30,4,11fév Caissier.

Banque de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1850.
LA direction de cette institution a déclaré aujourd'hui un dividende de cinq pour cent sur les profits du dernier semestre, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de lundi, 4 février prochain.
AUSSI—Un dividende de six pour cent sur le surplus des bénéfices payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à dater de mercredi, 1er mai prochain.
29 jan [illegible], Caissier.

AVIS—Les personnes ayant des réclamations contre la succession de Catherine Bernard, veuve en premières noces de Pierre [illegible] et en second mariage de Christophe Le Fréburn, sont prévenues d'avoir à présenter leur demande à Francis N. Mieton, No 43, Passage de St. Bienville. Les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer dans les 10 jours suivants. 30j—10

AVIS—Les associés [illegible] succession de MAX [illegible] débiteurs de la dite succession [illegible] au 29 janvier 1850, sera [illegible] à eux-mêmes ou leur agent, C. HANSON, à leur office, rue St-Jean, entre Perdido et Gravier, première porte de la boulangerie. JOHN KAUFMANN et PHIL. GERLBACH.
30 janv—3

MAISON D'EDUCATION POUR LES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme VAN NOOTEN
TRANSPORTÉE À PLAQUEMINES, PAROISSE IBERVILLE (LOUISIANE.)
(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 10 février prochain.)
Mme VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangements pour attacher à sa maison, d'une manière permanente, des professeurs dignes de la confiance et de celle des parents, s'empresse d'en informer ses amis et le public. Les parents et tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse des lieux, où, à la demande des principaux habitans de Plaquemines, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qui se trouve à l'académie même et chez les libraires de la Nouvelle-Orléans; on pourra être obtenues en s'adressant aux soussignés:
A Plaquemines: M. W. B. Edwards, Le Dr. Ths. Flement, M. Zenon Labauve.
A la Nlle-Orléans: Le Rev. Dr. Neville, MM. Alfred Hennen, James Robb, H. C. Cammack, Fred. Frey.
30 janv—1 an

C. GODIN,
Libraire, relieur et papetier,
rue de Chartres, No 133.
A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux clients, qu'à partir du 1er février prochain ses prix de reliures seront réduits comme l'indique le tarif ci-dessous :

Illustration demi-reliure ordinaire, à	$1 00
Cahier de musique ord, et en bon état	1 00
Semaine litteraire grosseur ord.	50
do do do dorure en long	75
Fat in qo ou gd in 8o demi rel. basane rouleau,	1 00
do do do veau ou chagrin	1 50
do do do plaque [illegible]	2 00
Fat in 8o ord. demi reliure basane rouleau	[illegible]
do do do veau ou chagrin	[illegible]
do do do reliure pleine basane	[illegible]
do do do plaque	1 25
do do do plein veau	1 75
do do do doré sur tranche	3 00
Fat in 12 demi reliure basane couleur,	35
do do veau ou chagrin,	50
do reliure pleine basane ordinaire,	75
do do plein veau gauffre,	1 00
do do do doré sur tranche,	2 00
Fat in 18 demi reliure basane de couleur,	30
do do veau ou chagrin,	45
do reliure pleine basane ordinaire,	60
do plein veau et gauffré,	75
do do do doré sur tranche	1 50

Malgré la grande modicité des prix les reliures de C. Godin continueront toujours à être très soignées comme par le passé. Le but de cette diminution est d'engager les personnes qui ont dans leur bibliothèque une grande quantité de volumes brochés à les faire relier. Les ouvrages seront rendus tous les quinze et fin de chaque mois. Une remise de dix pour cent sera faite aux libraires et aux personnes qui donneront pour cent piastres de reliures à la fois. Payable comptant. 30 jan

HOTEL DE MONTEREY,
A MONTEREY (MEXIQUE).
LES voyageurs qui se rendent à Monterey ou au Mexique sont prévenus qu'un vaste et magnifique hôtel vient d'y être établi sous le nom de HOTEL DE MONTEREY. Le propriétaire de cet établissement n'a rien négligé pour le faire un séjour agréable à ses pensionnaires. Les chambres sont commodes et parfaitement aérées, et la table est servie de façon à satisfaire toutes les exigences des gourmets. 29 janv ☞

A LOUER pour le 1er février prochain—Une belle maison de résidence agréablement distribuée avec cuisine, écuries, etc., parterre et une vaste cour, située rue du Bayou, vis à vis l'ancien Tivoli.
S'adresser à H. BILLY,
29jan—3f No. 84, rue St-Louis.

DEMANDE D'INSTITUTRICE.
UNE institutrice capable d'enseigner les langues française et anglaise et le piano, trouverait de l'emploi en s'adressant au soussigné. De bonnes recommandations sont requises. H. BILLY,
28 janv—3 84, rue St-Louis.

ON demande une institutrice française pour être employée en cette qualité dans une pension de demoiselles.
Les meilleures recommandations seront exigées. S'adresser au No 48, rue Dauphine, entre Bienville et Douane. 28 janv—3f

DEMANDE D'EMPLOI.
UN jeune homme actif et intelligent, parlant et écrivant le français et l'espagnol, désirerait trouver immédiatement un emploi quelconque. Il sait très bien soigner les chevaux et serait disposé à prendre un emploi de palfrenier ou de conducteur de voiture dans une maison.
S'adresser à la lettre P, au bureau de ce journal.
29 janv

Emprunt Hypothécaire.
ON désirerait faire un emprunt hypothécaire de $27,000.
Sur une propriété à 3 milles de la ville, ayant 9½ arpents de face sur le fleuve et 80 de profondeur.
Belle maison de maître et dépendances; de plus une briqueterie en pleine exploitation, avec 3 fourneaux et 3 pétrins, &c.
Enfin 25 têtes d'esclaves, sans compter les petits enfants. S'adresser au bureau de ce journal.
28 janv—6

Vins, Huile d'Olive, &c. &c.
EN magasin d'importations récentes de Marseille et de Bordeaux :
100 barriques vin rouge;
50 do do St-Julien;
25 do do St-Emilion;
100 barils imitation Madere;
100 do Porto;
10 demi pipes cognac de La Rochelle;
1000 paniers huile de 18 et 24 onces;
300 caisses vin rouge St-Julien et Côte Rôtie;
180 caisses vermicelli et maccaroni;
20 paniers eau verte de J. Figuet;
100 do eau fleurs d'oranger do do;
100 do vin Muscat de Frontignan;
50 paniers vin Champagne Cordon Bleu et Belle Créole;
20 caisses absinthe ordinaire;
100 paniers bouteilles 23 onces;
15 balles de 5,000 bouchons réguliers assortis de qualité et grandeur, à vendre par
PAUL JUGE FILS & Co,
28 janv—15 27, rue St-Louis.

SARDINES—1500 demi et quarts de boites sardines, de la marque bien connue de Deffes & Co. de Nantes, en caisses de 100 boites, en débarquement et à vendre par
J F BERCIER & Co,
28 jan 54, Vieille Levée

DAMEJEANNES—En déchargement du navire Statesman, du Havre,
800 damejeannes de 5 gallons.
400 do de 1 gallon, à vendre par
J. F. BERCIER & Co,
28janv 54, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—600 paniers des marques suivantes :
Ruinart, Père & Fils, — Anges bleus, — Double Couronne.—Tour,—Cygne,—Navire,—Croissant,—Rose. A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
28jan 17 et 19, rue St-Louis.

EAU DE VIE—5 1/2, 5 1/4, 1/4 et 1/8 de pipe eau de vie des marques suivantes :
Ph. Godart, Castillon 1815, do 1825, Castillon 4e preuve, Martell & Co, Marquet, Pinet Castillon, Camus, Lafontaine, Dupuy, Menier Frères, A. Seignette, St-Charles.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
28jv 17 & 19, rue St-Louis

VINS EN BARRIQUES—40 barriques Margaux Médoc:
90 barriques St-Julien Médoc;
500 caisses vin blanc Haut Sauterne.
En déchargement de l'Arendal, venant de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS,
28jv 31, Vieille Levée

VIN DE CHAMPAGNE—500 paniers, en grandes et petites bouteilles, 1re qualité, en débarquement du navire Statesman, venant du Havre, à vendre par J & J TARDOS,
28jv 31, Vieille Levée

PATE PECTORALE AU MOU DE VEAU—3,000 boites, venant d'arriver, et à vendre par J & J TARDOS,
28jv 31, Vieille Levée

HUILE DE CACHALOT—5000 gallons huile épurée et non épurée, à vendre par
J.W. STANTON & Co,
26 janv Encoig. Magasins et Lafayette.

EGLISE PROTESTANTE-FRANÇAISE, située au coin de la rue des Remparts et de Bienville. Service divin dans cette église tous les dimanches après-midi, à TROIS HEURES ET DEMIE.
26jv— C. H. WILLIAMSON, pasteur.

TOILE A VOILE DE RUSSIE—En débarquement, à vendre par A. & M. HEINE,
24jv—1½ 26, rue de la Douane

PAPIER A ENVELOPPE—1000 rames papier à envelope, en débarquement du navire St Andrew, à vendre par BERNARD TURPIN,
24 janv—3 26, Vieille Levée.

OUATE—40 balles ouate assortie, à vendre par
BERNARD TURPIN,
24 janv—3 26, Vieille Levée.

TABAC—65 balles Vuelta de Abajo, corps et tripes, en déchargement du brick Cyclops, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24déc 26 Vieille Levée

EN débarquement du navire Antelope, de Bordeaux,
160,000 bouchons, diverses qualités, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
14jv 85 & 87, rue St-Louis

EN débarquement du navire [illegible], de Bordeaux,
54 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par V. & E. MAIGNAN,
14jv 85 & 87, rue St-Louis

MAGASINS DE MODES [illegible] EN GROS ET AU COMPTANT.
C. YALE Jr. & Co,
Bonnets [illegible]
—CHAPEAUX DE [illegible]
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, BRODERIES,
—GANTS, SHALS,
—TOILE DE MAI,
No 27, rue des Magasins,
23 jan—6 m Entre Canal et Gravier

AVIS.
LE Consul de France à la Nouvelle-Orléans, informe MM. les charpentiers constructeurs de navire qu'il recevra des soumissions cachetées pour la confection des réparations dont la barque française *Céphalide*, capitaine Renaud, a besoin, pour être en état de faire un voyage de long cours. Le devis de ces réparations est déposé à la Chancellerie du Consulat, rue Saint-Pierre, où l'on pourra en prendre connaissance.
Les soumissions seront ouvertes le 21 janvier à l'heure de midi. 23jan -16f

Nouveau Barège.
C. M. SIMPSON, 80, rue de Chartres, vient de recevoir trois caisses barège nouveau, parmi lesquelles on trouvera 3,000 yardes à 25 cents, qualité supérieure, toute laine nouveaux dessins. 23 janv

A VENDRE. UNE HABITATION SUCRIERE de quarante arpents de face au Bayou Lafourche, sur 40 de profondeur, à la distance de vingt milles plus bas que Thibodauxville.
Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & CO.,
23janv. 35, rue Natchez

IMPÉRIALES pour le marché mexicain—100 balles 4/4 Impériales Supérieures de Manchester, reçues par le Virginia, de Liverpool.
A vendre par Mc DOWELL & PECK,
23 jan 96, rue Gravier.

Marchandises de Printemps.
ASSORTIMENT général venant d'arriver :
Toile d'Irlande, Linons, Coutils blancs et fantaisie, Serviettes Piloubées, Mouchoirs batiste, Toile à chemises, Linons imprimés, Chemises réglées, Balzorines, Organdis, Jaconats, Ginghams, Mousseline, Rubans en toile, Mousseline suisse à livres, Linon, Victoria, Mouchoirs Madras et Verone, Schals en soie, Indiennes. Ainsi qu'une grande variété d'articles pour le marché mexicain.
A vendre par Mc DOWELL & PECK.
23 jan 96, rue Gravier.

COGNAC—58 quarts John Durand & Co, La Rochelle.
2 demi pipes A. de Mondore Cognac 1840.
En débarquement de l'Arendal, venant de Bordeaux, et à vendre par J & J TARDOS,
23jv 31, Vieille Levée

EAU DE VIE—700 futailles des marques suivantes:—Jean Louis, Maglory, J J Durand, A de Mondore, Alex de Montezun, A L Bleville, J Cassany & fils, John Durand & Co, La Rochelle, J Eraud, Otard Dupuy & Co.
Dans les magasins de la douane et à vendre par J & J TARDOS,
23jv 31, Vieille Levée

VINS EN CAISSES—900 caisses des marques suivantes: St Emilion, Haut Talence, Leoville, Haut Brion, St-Julien, &c. &c. à vendre par J & J TARDOS,
23jv 31, Vieille Levée

Vrai Schals Cachemires de l'Inde.
LES dames sont invitées à venir examiner à mon magasin les magnifiques schals cachemires achetés pour mon compte aux dernières ventes de New-York. THOMAS BRADY,
18 janv 22, rue de Chartres.

Marché Mexicain.
MARCHANDISES pour le marché mexicain ayant droit au draw-back.
20 caisses coton en bobines de tous les numéros.
30 do fil en bobines, 180 et 200 yardes.
2000 grosses boutons en nacre, à vendre à bas prix pour du comptant. LOVE & HOGG,
4jv—3m Magasin de Quincaillerie, 106, Poydras

E. MEYER,
Ex-coiffeur de la duchesse d'Orléans,
PATRONNÉ déjà par de nombreuses familles de cette ville, a l'honneur d'offrir ses services aux dames de la Nouvelle-Orléans, pour coiffures de bal, soirées, spectacles, etc. Il mettra la plus grande exactitude à se rendre chez les personnes qui l'honoreront de leur confiance. Il se charge aussi d'enseigner la coiffure en peu de leçons, à un prix raisonnable.
Rue Toulouse, No. 141, entre Dauphine et Bourgogne.
Les personnes sont priées de prévenir quelques heures à l'avance. 22 jan—10

ALCOHOL—20 barils alcohol 92 0/0 dernièrement reçu, à vendre par
A. CUBACHS,
22 janv Encoignure Condé et St Philippe.

EAU DE VIE.—10 quarts pipes vieux cognac 1800 R. Geanty,
11 quarts pipes vieux cognac 1810 Geo. Maurin,
10 huitièmes do 1810 do.
En débarquement du navire Arendal, venant de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER,
22 janv—6f No 90, rue St-Louis.

EN débarquement du navire Arendal, venant de Bordeaux,
60 barriques vin rouge Montferrand bon ordinaire, à vendre par J. N. CURIEN,
22janv 22, rue Dumaine.

LE soussigné a transporté son magasin de la rue Condé, No 25, à la rue Dumaine, No 22, coin de Condé et Levée. J. N. CURIEN.
22jan

A VENDRE pour cause de déménagement, à prix réduits
4 barriques vin vieux Château-Gattier, extra fin.
2 do vin blanc Haut-Sauterne, extra fin.
150 caisses gélatine, des fabriques de Dieuze.
Chez J. N. CURIEN,
22janv 22, rue Dumaine.

ATTENDU par le navire Humboldt, venant du Havre:
100 caisses absinthe Yersin & Lecoultre.
22 do do Aug. Leuba.
2 tonneaux fromages de Gruyère, à vendre à livrer par J. N. CURIEN,
22jan 22, rue Dumaine.

EN débarquement du navire Arendal, venu de Bordeaux, et à vendre par le soussigné :
120 barriques Vin rouge de diverses qualités ;
40 demi-barriques et barils vin blanc ;
500 caisses Vin rouge.
G. M. LUCAS,
22 jan—1m 30, Bienville.

EN débarquement du navire l'Arendal, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :
54 demi barriques Vin blanc 1re qualité, Haut Sauterne. BOYER FRERES,
Enc. Moreau et Mandeville,
22jan 3me municipalité.

VINS ROUGES—En barriques et en caisses, reçus dernièrement :
80 barriques Vins rouge marques diverses et en bonne qualité pour familles.
100 caisses vin rouge St-Julien Médoc.
A vendre par BOYER FRERES,
Enc. Moreau et Mandeville,
22 jan 3me municipalité.

A VENDRE par les soussignés à leur magasin, encoignure des rues Moreau et Mandeville, 3me municipalité,
En gros ou en détail :
10 quarts Cognac ;
16 huitièmes dito 60 degrés ;
13 pipes Genièvre de Hollande ;
Brandy et Genièvre du Nord ;
O'Porto, Madeire et Whiskey ;
Rum. etc, etc.
22 jan BOYER FRERES.

VIN et Eau-de-vie en débarquement du navire Arendal, de Bordeaux.
112 futailles Eau-de-vie, des marques J. Augustin 4me preuve & M. Vauthier, 1re preuve, en demi, quarts et huitièmes de pipes.
50 barriques Vin rouge St Emilion, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21 jan 34, Vieille Levée.

F. A. GONZALES,
Magasin de Fourage, encoignure Enghien et Casacalvo.
FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché 3 nov—3m

E. CHAPMAN,
52, *rue Tchoupitoulas (près Poydras.)*
MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN
LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS.
Références:— J. & R. GEDDES, G. A. PYNCHON.
20nov—1an.

A VENDRE en débarquement du navire Amérique, venant de Bordeaux,
20 barriques vin rouge St-Estèphe,
20 do do St Julien, à vendre par DUBUCH FRERES,
16 janv 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

A VENDRE en débarquement du navire Bengal, venant de Bordeaux,
100 caisses vin rouge St-Julien,
100 do do St-Estèphe,
76 do do blanc Haut-Sauterne,
20 barriques vin rouge Haut-Talence,
4 do do do vieux St Julien,
30 caisses fromages de Hollande de 12 à la caisse
10 enveaux fromage Gruyère.
A vendre par DUBUCH FRERES,
16janv 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,
A l'honneur d'informer les Dames qu'elle tient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme Maugey dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.
La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
UNE personne, qui a acquis une grande expérience en qualité de planteur sucrier à la Jamaïque et qui possède à fond l'art du distillateur désire trouver à s'engager pour diriger une plantation sucrière en Louisiane, avec la certitude de pouvoir donner entière satisfaction dans cet emploi. Les renseignements les plus satisfaisans seront fournis et demandés.
S'adresser par écrit à N; boîte M No 7, à la poste de la Nlle-Orléans. 31déc—au15fév

A vendre par le soussigné, en débarquement du navire Radius du Havre et des navires Tennessee et Indian Queen de New-York, un choix très varié de médicamens français et américains, parmi lesquels,
Biberons, Darbo Bondes et bougies,
Ammoniaque concentré,
Sirop antiphlogistique de Briant,
Liqueur de Labarraque,
Capsules de Mothes, capsules de Béral,
Grains de santé du Dr. Franck,
Un assortiment de produits chimiques,
[illegible]
Pommade de [illegible],
Vermifuge de Wisar et de Fahnestock,
Magnésie de Henry. Encre à marquer le linge,
Calomel anglais, etc., etc., etc.
E. B. MOUGIN,
15janv Enc. Bourbon et Dauphine

GARANCE—4 barriques Garance, à vendre par
B. J. HART & Co,
16 jan 78, rue Tchoupitoulas

MAGASIN DE FOURRAGE—Foin, avoine et son, à vendre par E. CHAPMAN,
52, Tchoupitoulas.

VIN ROUGE—En déchargement du navire Bengal, de Bordeaux:
[illegible] barriques St-Estèphe [illegible]
[illegible] do do do,
A vendre par DUNTZE & IKEN,
14janv Encoig. Royale et Conti.

AVIS—On désire un INSTITUTEUR français (de préférence une institutrice) pour les Ecoles Publiques de la seconde municipalité. Les demandes devront être adressées sous dix jours à M. Baldwin, président du Bureau, ou à l'un des soussignés.
J. A. MAYBIN, J. W. CROCKET, W. R. GARLAND. } Comité.
21 j—10

Hotel du Commerce,
Rue d'O'Reilly, 108, près celle de Cuba,
A LA HAVANE.
CET Hôtel situé dans le quartier le plus fréquenté de la ville, près du port, de la place d'Armes et des Promenades, est avantageusement connu à la Havane depuis plusieurs années. Mme Dalliers qui le dirige a tout fait pour rendre aux voyageurs cet Hôtel agréable, tant sous le rapport des chambres larges et aérées que sous le rapport de la table. Les témoignages de satisfaction qu'elle a reçus des étrangers qui ont logé dans sa maison, lui donnent le droit de la recommander sans crainte à tous les voyageurs qui se rendent à la Havane.
21jan—3m2ps

Magasin de Faïence, Verrerie, Porcelaines, Quincaillerie,
Encoignure St-Philippe et Condé—No 31, rue St-Philippe et No 66, rue Condé.

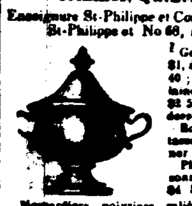

Gobelets à $1 50 cts. $1, à 75 cents, à 60 et à 40 ; assiettes en porcelaines pour restaurants à $2 50 do do pour dessert, $1 25.
Bols pour restaurant, tasses à café et à déjeuner à $3 et $3 50.
Plats pour une personne à $2 50, $3, $3 50, $4 50 $5 50 et $6 50.
Moutardiers, poivriers, salières, crémiers, tasses de fantaisie, burettes en porcelaines, candélabres, girandoles, balais à main en crin, époussetoirs, chaudières, marmites, casseroles, baquets, bailles, seaux, cordes à étendre, pioches et pelles, encriers, lampes de nuit pour gaz et pour huile, à des prix modérés, cuillières, couteaux, fourchettes, cuillières à thé et à café, à moutarde, &c. &c.
Vitres, miroirs tableaux, brosses pour habits, souliers et dents, cuvettes d'enfants depuis 10 c. jusqu'à 50 c. FRANCOIS COULON,
57, encoignure Condé et St-Philippe.
☞ François Coulon informe le public que son frère Jean Coulon s'est retiré de la société et que désormais il est seul chargé de la suite des affaires. La liquidation de la maison Jean Coulon & Co., est dévolue à M. Jean Coulon, qui acquittera toutes les dettes et collectera les sommes dues à la société.
25 jan—15f

Maison à vendre
Une belle maison à trois étages, en briques, située No 121, rue Toulouse, se composant de 3 salons et 13 chambres, chambre à bains, étables, et remises, avec une belle salle à manger. Le terrain mesure 36 pieds par 136.
S'adresser à D. N. HENNEN,
16 jan—1ps sam 69 rue du Canal.

A VENDRE — A douze milles de la ville à des conditions avantageuses, un moulin à scie avec machine à vapeur, le tout complet et ayant déjà servi quelques années.
S'adresser rue Conti, No 17, à
22 janv—6,2ps V. ALLAIN.

Mme F. FRYER
a l'honneur d'informer les dames qu'elle a en magasin un très joli assortiment de TOILETTES de bal et de soirées, consistant en velours de soie de toutes nuances, robes de moire antique, do Pompadour brochée, très riches robes tulle, dentelle et tarlatane brodées, coiffures de fleurs, plumes et de fantaisie, fleurs d'or et perles. 25 janv

M. HENRY DERON,
RUE ROYALE, No. 78, entre Conti et Bienville,
Allée du Daguerréotype.
A L'HONNEUR d'annoncer aux familles que, en dehors de ses leçons à l'institut St. Louis et autres, il peut consacrer quelques heures à des leçons particulières dans les diverses branches de l'enseignement français, soit en ses classes chez les élèves, soit à son propre domicile, rue Royale. 19 jan—1m

Graines. Graines.
LE soussigné vient de recevoir par les navires Oxembridge, Caledonia Brander et Hero, 20,000 pieds d'Asperges de 3 ans.
500 pieds beaux Dahlias doubles;
200 pieds de Rubarbe ; 4 variétés Maïs du Nord.
Aussi—50 boisseaux Pois anglais Washington précoces, Impérial bleu, et double fleur Graines à ensemencer; Millet; Clous de girofles rouge et blanc; Mousse, etc. D. MAUPAY,
14 jan 95 rue du Canal.

GAZES ET BAREGES,
Haute Nouveauté.
LES soussignés viennent de recevoir par le Radius, du Havre, *une grande variété de tissus légers* pour Robes de bal et soirées, parmi lesquels se trouvent des Crêpes et Pompadours-Dona entièrement nouveaux.
Bareges, Grenadines et Brésiliennes unis, toutes nuances,
do moire, Cameleon,
Tissus des Fées, Gaze uni en couleurs vives,
Gaze Pompadour-Dona,
Barège Mignardise fond blanc,
do Brodé à petits dessins,
do Imprimé, dessins nouveaux,
Robes mousseline brodée, Crêpe de Paris,
Tulle blanc brodé pour robes,
Tulle Bruxelles, blanc et noir 4/4 et 8/4,
Volants de Dentelle blanche et noire,
Poult de soie, satin et Gros de Naples blancs,
Glacés, Rose, Blanc, Bleu, Cerise Puce,
Pélerines, Guimpes, Berthes, Manches et Manchettes en dentelles,
Gants de Peau, qualité supérieure,
Mouchoirs brodés et unis, etc.
P. & E. REILLY,
21 jan Encoignure Royale et Canal.

EN débarquement du navire Bengal, capitaine Bray, de Bordeaux—
10 barriques vin rouge vieux, Château Js. Corbian.
10 do do Vertheuil Médoc.
12 do do St-Julien do
12 do do Pauillac do
20 do vin rouge ordinaire St Estèphe.
16 do vin blanc Haut-Sauterne.
18 barils do do
10/4 pipes vieux cognac H. Sutton 1831.
A vendre par B. TALAMON,
19jv 182 & 186, rue Royale

EN débarquement du navire Viola, capitaine Jameson, du Havre—
1000/4 boites sardines à l'huile, A. Gilles & Co.
2000 demi do do do
500 do do do
A vendre par B. TALAMON,
19 jv 182 et 186, rue Royale.

VIN DE CHAMPAGNE—300 paniers des marques "American Eagle" "Our Flag", d'envoi et consignation, de la maison de Mullet Ruinart de Rheims, à vendre par FRED. BONIS,
18jv 66, Conti, en face la Banque de la Louisiane.

MARCHANDISES mexicaines au drawback—Indiennes anglaises 9/8, mousselines imprimées cachemires, bayetas, flanelles imprimées, canne'le de Coylan, batiste en couleur, papier florette, à vendre à bas prix et à des conditions raisonnables
R. D. BLOSSMAN,
7 jan No 12 rue Conti

BAYETAS & CANTONES—18 balles meilleures qualités des manufactures de M. John Edwards & Son, en déchargement du navire Adeline de Liverpool, à vendre par
R. D. BLOSSMAN,
18déc 12, rue Conti.

LE soussigné ayant associé à ses affaires son frère, Julius Cramer, continuera le même genre d'affaires sous la raison CRAMER & CO.
A. CRAMER,
1janv—1m 27, Bienville

A VENDRE — En débarquement du navire Bengal, de Bordeaux :
10 caisses 100/2 boites sardines à l'huile;
50 do 100/4 do do do;
12 do de pêches au jus;
23 do fruits assortis au jus;
4 do cèpes à l'huile en boites et 1/2 boites;
2 do champignons au naturel do do;
2 do truffes et pâtés truffés, assortis en demi et quarts de boites, par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22 janv 35, rue Natchez.

EN magasin, à vendre pour clore diverses consignations :
30 caisses vieux vin blanc Château d'Yquem Haut Sauterne;
40 do do rouge Cantenac en bouteilles et 1/2 bouteilles;
40 do do Lafite do do;
40 do do Gruau Larose do do;
40 do do Latour do do;
20 do do Léoville do do;
5 do do Branne Mouton;
20 do do de Bourgogne Chambertin;
20 barriques vieux vin "Pauillac;"
100 paniers champagne des marques les plus connues;
100 boites truffes du Périgord au naturel;
200 do demi boites petits pois;
200 do champignons au naturel;
25 caisses de framboises et pêches au jus; par
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
22 janv 35, rue Natchez.

PLATILLES, BRITANNIA, CREAS—20 caisses Platilles fil 4/4 ; 10 dito Britannias 4/4 ; 10 dito Creas à la Morlaix ; 5 dito Estopillas 7/8. En débarquement du navire Virginia de Liverpool, et à vendre par Mc DOWELL & PECK,
22jan 96, rue Gravier.

CHAUX DE THOMASTON—1000 barils, nouvellement reçus, et à vendre par
BLOIS & FORTIER,
23 janv 91 rue des Magasins

CIMENT—400 barils Newark, Nelson & Brown, ciment hydraulique de Rosendall, en déchargement, et à vendre par BLOIS & FORTIER,
23 janv 91 rue des Magasins

PLATRE POUR ENGRAIS—150 barils pour engrais, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
23 janv 91, rue des Magasins.

TERRE A FEU—250 barils terre Anglaise et Américaine, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
23 janv 91, rue des Magasins.

PLATRE DE PARIS—300 barils plâtre frais calciné, en déchargement, et à vendre par
BLOIS & FORTIER,
23 janv 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—60,000 briques Anglaises de Baltimore et Pensacola, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
23 janv 91, rue des Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE. — 60 caisses sucre blanc, en déchargement du brick Titi, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
23 jan 34, Vieille Levée

CAFE DE LA HAVANE — 76 sacs fin, de la nouvelle récolte, en déchargement du brick Titi, et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
23 jan 34, Vieille Levée

Poêles et Cuisines.
SEPT CENTS Poêles et Cuisines de tous les genres et de toutes les dimensions, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser.
S. MASPEREAU & Co,
16sept 28, rue Condé

A VENDRE en débarquement du navire Statesman, venant du Havre,—le soussigné offre à vendre:
300 damejeannes de cinq gallons;
80 caisses fromage tête de Maure, 1re qualité;
4 tonneaux gruyère entier.
DOMINIQUE LANATA
28 janv 3 et 12 rue Jefferson.

CHARBONNERIE—Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, [illegible]
[illegible] TOURNE & CO.
10 oct 82, rue Tchoupitoulas.

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.
Jeudi, 31 Janvier 1850.
JERUSALEM
Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, de Verdi.
☞ On commencera à 6½ heures.

Théatre des Variétés
DE PLACIDE—RUE GRAVIER.
JEUDI SOIR, 31 JANVIER.
ASSISTANT PROFESSEUR, comédie—Le prince Ludwig, M. C. Howard, le grand duc, M. Chippendale—Suivi d'un GRAND DIVERTISSEMENT,—Suivi de HIGH LOW JACK AND GAME.
Premières loges et parquets 75 cents.
Secondes loges 50 cents.
Galerie pour les hommes de couleur 25 cents.

La Merveille du Monde
A L'ARMORY HALL.
GRAND PANORAMA MOUVANT DE BREWER.
ACTUELLEMENT OUVERT, continuera à l'être tous les soirs, durant peu de temps, excepté le dimanche.
Il y aura une représentation de jour, lundi, mercredi et vendredi, commençant à midi.
☞ Les portes seront ouvertes à 7 heures : le spectacle commencera à 7 heures et demie précises. Les tableaux représentent les vues suivantes: La Caverne Mammouth du Kentucky avec les belles salles et les grottes s'étendant de 600 à 700 milles dans différentes directions.—Les Chutes du Niagara en été et en hiver.—Une Journée de Voyage dans les Prairies.—Mount Vernon.—Le Pont Naturel de Virginie, et autres tableaux.
Prix d'entrée, 50 cents, enfants moitié prix.
28 janv

SALLE DE BAL DU GLOBE,
Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.
LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver.—Les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.
L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.
SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.
N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—☞

ENTREPOT DE PAPIER ET LIBRAIRIE.
Nos. 51 & 53, rue de la Commune
LES soussignés ont en magasin, en outre de leur vaste assortiment de Papier, Cartes à jouer, &c., un stock étendu et varié de Librairie, *Livres en blanc, Plumes d'acier, &c.* et sont prêts à remplir tous les ordres qui leur viendront de la ville, de la campagne et des commerçants à l'étranger. Comme agents des manufacturiers du Nord et des importeurs de Librairie étrangère, nous sommes prêts à fournir tous les articles concernant notre ligne d'affaires, aux plus bas prix.
PAPIERS.
Anglais Français et Américains, à écrire, de toute description.
PAPIER TISSU, anglais et américain.
PAPIER A IMPRESSION, de toutes dimensions.
PAPIER A ENVELOPPE, de toutes dimensions.
PAPIER A ENVELOPPE à l'usage de la poste, des banques et des apothicaires: à envelopper des échantillons et du drap; papier de musique, de lithographie, à brouillard, &c.
CARTES A JOUER.
500 grosses cartes Highlanders, Decatur et Aigles, d'une grande variété, à une et à deux têtes.
Aussi :
CARTES anglaises, françaises, allemandes et espagnoles
LIVRES EN BLANC.
Un grand assortiment de LIVRES DE BUREAUX, demi reliure et reliure en plein; tels que Journal, Ledger, Registre, Memorandum, &c. de toutes dimensions et qualités. Aussi—Un assortiment complet de LIBRAIRIE étrangère et du pays.
PLUMES D'ACIER.
Reçu par le navire *Adeline*, de Liverpool, 10,000 grosses plumes réputées de Gillott, Victoria, Alg. Bureau, Ecole et Liverpool. Aussi—Des plumes de Correspondance, du Commerce, Magnum Bonum, et à bas prix. Ils invitent les détaillants à venir examiner ces plumes.
E. R. STEVENS, BROTHERS & CO.,
22janv—30f 51 & 53, rue Commune

Importation directe.
D. H. HOLMES, 114, rue Canal, entre Bourbon et Dauphine, vient de recevoir par les navires Viola et Buena-Vista du Havre, les articles de saison suivants :
Grenadines imprimées nouveau genre, grenadine ordinaire, de deuil et demi-deuil, bareges riches barèges unis, do brodés nouveautés. Robes mousseline brodées.
ASSORTIMENT DE TOILES D'IRLANDE ET FRANCAISES.
Toiles à draps, 10/4 et 10/4.
Do do demi blanc économiques 12/4 à 10/4
Do do françaises, 12/4 et 5/4.
LINGERIE TABLE.
Nappes damassées 6/4, 8/4, 10/4
Do diaprés 6/4, 8/4, 10/4.
Serviettes damassées 5/8, 3/4, 7/8, 4/4.
Services français, 12, 18 et 24 couverts.
Do du Bearn, 12 couverts, do ordinaires, 12 do.
Essuye-mains français, écossais et irlandais brodées en couleur ; linon toiles, toiles de Paris, platilles 3/4, 7/8 4/4 : estoupilles de toutes qualités contrepointes de toutes dimensions : courtepointes de fil, pour berceau ; moustiquaires fil, mousseline, Jacquard, assortiment complet pour plantation. 21 janv

GIQUEL & JAMISON,
No. 6, rue de Chartres,
VIENNENT de recevoir par le navire Radius, du Havre, et le steamer Ohio, de New-York, les articles suivants, qu'ils offrent en vente à très bas prix, viz:
Jaconat français de Oster et Dolfus, à 25 c.
Bareges fantaisies, 25 et 30 c.
Mousselines brodées riches, à rideaux.
do brodées et carreaux à rideaux et moustiquaires.
Rideaux en mousseline brodés riches.
Linon et brin superfins à moustiquaire.
Toile à drap vrai cretonne, 9/4 à 13/4.
Cravattes soie noires couleurs.
do jaconat blancs et couleurs.
Bas pour dames, filettes et enfants.
Chaussettes en fil et en coton pour hommes.
Mousselines suisses unies, brodées, rayées et carreaux.
Bretagne et plat de superfins.
Percale pour robes, de toutes couleurs
Soieries unies et foulards à 75 c. la yarde.
Damassés et ouvré pour table.
Cols et pèlerines brodés riches.
Gants de peau et de soie de toutes couleurs.
Rubans velours soie de toutes couleurs.
Chemises de peau en coton et soie pour dames.
Mousselines de laine noires et demi-deuil.
Percale frappée blanc et couleurs.
Toile du Nord pour habillements d'enfants.
Coutil fil blanc et couleur.
Cols en valenciennes avec et sans manchettes.
Bombazines, étamines, alpacca et mousselines de laine noires.
Toile à caleçons et à taie-d'oreillers.
Gingas et listados pour fil.
Coton à coudre, aiguilles, galons, boutons os et nacre, eau de Cologne superfine, savons, épingles.
Aussi—Un grand assortiment d'articles pour habillements, &c. GIQUEL & JAMISON,
23jv No 6, rue de Chartres

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
24 juil—1a 22, Exchange Place, vis-à-vis le Banque de la Poste.

Liquidation positive.
LES consignés laissant les affaires et désirant écouler le plus promptement possible leur stock de marchandises sèches, annoncent au public qu'ils viennent de réduire tous les articles qu'ils ont en magasin, et engagent ceux qui veulent acheter à bon marché, de venir visiter leur assortiment. PAUL ALDIGE & CO.
4 jan—6s Maison Rouge, entre les deux marchés

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 129, entre Conti et St. Louis.
2 déc—1an

MARCHANDISES SECHES PAR COLIS.
N. BRADNER SMITH,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
No 69, rue Gravier (au Premier.
OFFRENT A VENDRE—Schalls rouges, crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Schalls blancs crêpe de Canton, brodé, 8/4.
Do unis do do do 8/4.
Do blancs do do brodés, orange écarlate, bleu, vert, &c.
Schalls levantine en couleur et à dessins, 8/4.
Do barège brodé, 8/4.
Do cachemire tout laine et imprimé, 8/4.
Echarpes, crêpe de Canton, brodée et damassés—Gants en chevreau—Cravates en soie, noires—Mouchoirs brodés—Foulards de soie, points d'Alençon—Bonnets satin blanc brodés extra riches—Soie damassée, rose, blanc, bleu—Indiennes [illegible] brunes, coton écru, de blanc, chemises [illegible] jeans à raies, mexicain à carreaux et à raies, étoffes à raies de fantaisie pour le commerce du Sud et avec les Indiens, Cambrets, Chambray, denims à raies, toile d'Asnou, colombienne à raies, foulards assortis. 13nov—60f 1m

JOSEPH PLAGNE SAVOISY,
Jardinier Décorateur.
Annonce respectueusement à MM. les Amateurs qu'il se chargera de tous les Jardins que l'on voudra bien lui confier. Sa longue expérience à la Nouvelle-Orléans où sa pratique est dûment estimée par les personnes qui l'ont employé, lui ont jusqu'à ce jour procuré le meilleur témoignage que l'on puisse désirer.
S'adresser à la serre de M. Bach, rue Royale, place St Antoine, derrière la cathédrale.
N. B. Arbres, arbrisseaux et plantes de tous genres, à vendre aux prix les plus modérés.
16janv—6m

CAFE A VENDRE.
A VENDRE à l'amiable, le café connu sous le nom de "CAFE DES OUVRIERS," et situé encoignure St-Pierre et Bourbon. S'adresser sur les lieux. 25 déc☞

LES soussignés préviennent le public que leur Bazar Louisianais a été transféré du No. 54, rue Condé, au No. 26, rue de Chartres, encoignure Conti, où ils tiendront constamment une grande variété d'articles de fantaisie et mercerie.
En attendant le Vesta et le Philaland, du Havre ils ont reçu par la Créole, entre autres articles:
Calèches à 4 places; cabriolets do;
Chevaux à mécanique;
Laine à broder, grand assortiment;
Modèles de grandes variétés de Paris et Berlin;
Métiers de à pieds et sans, en palissandre et merisier;
Boucles en acier, bronze et galvanisé, pr ceinture
Toilettes papier maché, très riches;
[illegible]
Rubans, [illegible] etc. etc.
6 nov M. VIDAL & Co.

CHAUX—[illegible] barils chaux, [illegible], en débarquement [illegible], à vendre par [illegible],
[illegible], rue St Louis.